



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 18 juillet 2024

Objet : Dépôt de candidature des investissements territoriaux intégrés (ITI) et de la programmation 2021-2027 du PO FEDER CORSE

Date de la convocation : 11 juillet 2024

Date d'affichage de la convocation : 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de juillet à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 35

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Christelle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur PAOLI Jean-François ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents: Monsieur De ZERBI Lisandru Madame ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Madame BELGODERE Danièle ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame de GENTILI Emmanuelle à Monsieur PERETTI Philippe ;
Monsieur DALCOLETTO François à Madame LUCIANI Emmanuelle ;
Monsieur FABIANI François à Monsieur TIERI Paul ;
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Madame LACAVE Mattea ;
Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre à Monsieur MASSONI Jean-Joseph.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul TIERI élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Programme Corse FEDER FSE+ 2021-2027 adopté par la Commission européenne le 2 décembre 2022 ;

Réception par le préfet de l'arrêté n°24/226CE de l'Assemblée de Corse en date du 15 mai 2024 portant approbation des modalités d'appel à candidature des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) du Programme FEDER Corse 2021-2027 ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 16 juillet 2024 ;

Considérant la validation des modalités d'appel à candidature des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) du Programme FEDER Corse 2021-2027 ;

Considérant que le Programme Opérationnel FEDER/ FSE+ 2021/2027, prévoit un soutien au développement urbain durable à travers la mise en œuvre des Investissements territoriaux intégrés (ITI) ;

Considérant que la Collectivité de Corse, autorité de gestion, lance un appel à candidature (AAC) afin de permettre aux territoires d'élaborer leur stratégie urbaine intégrée ;

Considérant que les territoires éligibles à cet AAC sont ceux identifiés comme « territoires urbains structurants à l'échelle territoriale » tels que définis par les orientations stratégiques sur la reconnaissance du fait urbain insulaire, s'agissant de :

- La communauté d'agglomération di u paese Aiacinu et sa ville centre Aiacciu
- La communauté d'agglomération di Bastia (CAB) et sa ville centre Bastia
- La commune de Portivechju
- La commune de Corti

Considérant que la CAB et la ville de Bastia disposent d'une enveloppe de 6M€ sur les 12 M€ affectée aux 4 territoires et doivent déposer une candidature commune ;

Considérant que dans le cadre de la nouvelle période de programmation 2021-2027, pour les investissements de l'Union Européenne, ont été retenus 5 objectifs stratégiques visant à :

- Une Europe plus compétitive et plus intelligente, par l'encouragement d'une transformation économique intelligente et innovante et de la connectivité régionale aux technologies de l'information et de la communication.
- Une Europe plus verte, résiliente et à faibles émissions de carbone évoluant vers une économie sans carbone, par la promotion d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci, de la prévention et de la gestion des risques, et d'une mobilité urbaine durable.
- Une Europe plus connectée par l'amélioration de la mobilité.
- Une Europe plus sociale et inclusive mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux.
- Une Europe plus proche des citoyens, par la promotion du développement durable et intégré de tous les types de territoires et des initiatives locales

Considérant qu'afin de répondre aux objectifs d'une Ville dynamique, durable et inclusive, les stratégies pourront mobiliser les 3 objectifs spécifiques retenus pour la mise en œuvre des ITI et déclinés dans le programme opérationnel FEDER/FSE + CORSE selon leur périmètre de compétences :

- Favoriser une mobilité urbaine multimodale durable, dans le cadre de la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone. La dotation envisagée est de 1M€ ;
- Favoriser l'intégration socio-économique des communautés marginalisées, des ménages à faible revenu et des groupes défavorisés, y compris les personnes ayant des besoins particuliers, au moyen de mesures intégrées, notamment en ce qui concerne le logement et les services sociaux. La dotation envisagée est de 2,5M€ et concerne le territoire des Quartiers Prioritaires de la Ville ;
- Encourager le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif ainsi que la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité dans les zones urbaines. La dotation envisagée est de 8,5M€

Réception par le préfet de Corse
Considérant la volonté de la ville de Bastia de répondre à cet appel à candidature et engager les discussions avec la CdC et la CAB pour élaborer les projets, sur la base de ces 3 critères ;

Considérant le dépôt de candidature commune CAB/Ville de Bastia fixé au 13 septembre 2024.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité

Article 1 :

- **Approuve** le dépôt de candidature des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) de la programmation 2021-2027 du PO FEDER CORSE.

Article 2 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités et à signer tous les documents nécessaires à ce dossier de demande de financement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 22/07/2024


Pierre SAVELLI

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.